



BOURGOGNE

Bureau Interprofessionnel
des Vins de Bourgogne

Norvège : 7^{ème} marché à l'export de la Bourgogne

Chiffres clés 2023 des vins de Bourgogne en Norvège

Ventes du monopole Vinmonopolet¹

4,44 millions de bouteilles (- 1,2 % / 2022), pour 1,150 milliard de NOK (+ 8,1 % / 2022)

dont en volume	→ Vins blancs tranquilles	:	46 %
	→ Vins rouges tranquilles	:	17 %
	→ Crémant de Bourgogne	:	37 %

11 références de vins de Bourgogne figurent dans le top 50 des vins français vendus en 2023 (51 % du volume de vins français du monopole) : 1 Chablis, 1 Petit Chablis, 2 Bourgogne blancs, 1 Coteaux Bourguignons rouge et 6 Crémant de Bourgogne.

Jusqu'en 2019, les importations générales de vin de la Norvège étaient relativement stables. En 2020 et 2021, en raison de la fermeture des frontières pendant la crise sanitaire, les norvégiens ont été privés de l'accès aux marchés suédois ou aux ventes en duty-free. En conséquence, les flux d'importation directe de vins sur ce marché ont fortement progressé. Le monopole a également bénéficié de la fermeture du secteur de la restauration.

En 2023, un nouveau record en chiffre d'affaires a été établi par le monopole (5,54 milliards de NOK, soit environ 47,4 millions d'euros) malgré un volume d'importation en baisse. Ce dernier reste tout de même élevé, bien supérieur aux volumes pré-Covid (91,6 millions de litres, soit plus de 122,1 millions de bouteilles²).

Un marché stable et à potentiel pour les vins de Bourgogne

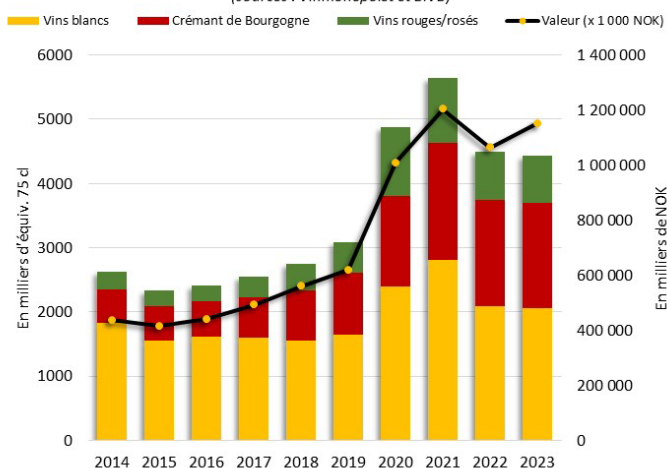
Vinmonopolet réalise l'essentiel des ventes de vins de Bourgogne dans le pays, le reste étant surtout lié à la restauration.

Après deux années exceptionnelles liées aux conséquences de la pandémie (*voir ci-dessus*), les ventes en volume de vins de Bourgogne par le monopole sont stables en 2023 par rapport à 2022. Cependant, elles restent bien supérieures aux années antérieures :

- ▶ 4,44 millions de bouteilles (+ 44 % / 2019)
- ▶ 1,15 milliard de NOK de chiffre d'affaires (près de 98,4 millions d'euros) en hausse de + 8,1 % par rapport à 2022 (+ 86 % / 2019)

Vente de vins de Bourgogne du monopole norvégien

(sources : Vinmonopolet et BIVB)



¹ Les données du monopole sont les seules prises en compte ici. Les éventuelles importations privées ne sont pas connues et les volumes douanes ne tiennent pas compte des volumes importés en Norvège par le biais d'intermédiaires en Europe.

² Quand nous parlons en bouteilles dans ce document, il s'agit d'équivalent en bouteilles de 75 cl.

C'est un volume conséquent quand on le compare à la population : 4,5 millions de personnes de plus de 15 ans, soit 1 bouteille de vin de Bourgogne par an et par habitant « adulte » !

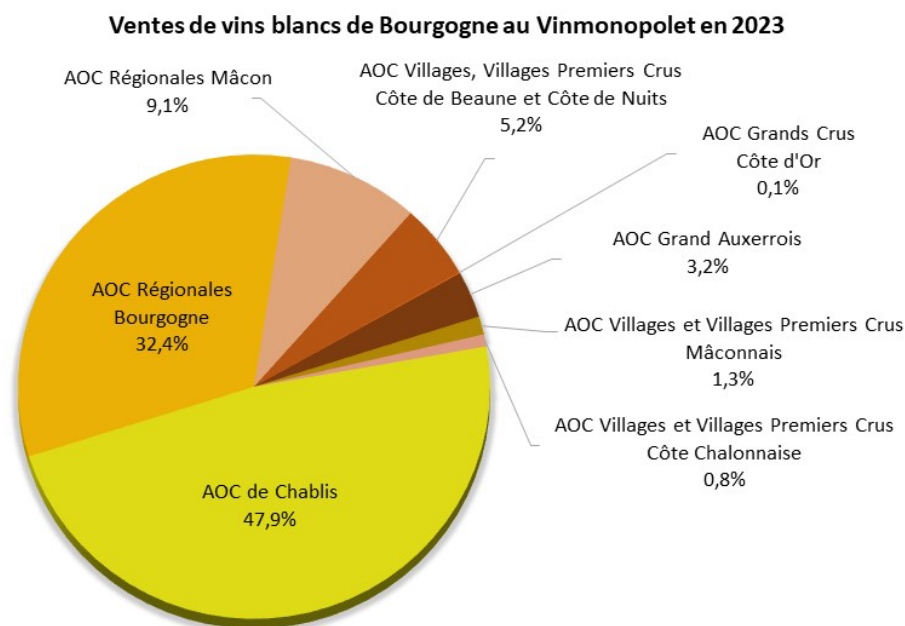
A l'inverse des tendances de ce marché, le conditionnement « bouteille » est nettement majoritaire dans les ventes de vins tranquilles de Bourgogne. Il représente en effet 79 % des volumes exportés par le vignoble (+ 2 pts / 2022).

Le format « Bag-In-Box » concerne essentiellement quelques références de vins blancs (Petit Chablis, Chablis et Bourgogne blanc).

Un marché des vins de Bourgogne dominé par les ventes de vins blancs

Comme dans de nombreux pays, **les vins blancs sont largement plébiscités en Norvège** où ils représentent, en 2023, près de la moitié des ventes de Vinmonopolet (47 %).

- Les AOC de Chablis représentent près de la moitié des ventes des vins blancs de Bourgogne, soit 48 % des volumes de la couleur. Après une forte hausse pendant la pandémie, ils reviennent à leur niveau de 2018 et 2019, les ventes restant au ralenti en 2023 (- 10 % / 2022).
- Les ventes d'AOC Régionales Bourgogne³ blancs continuent de se développer (+ 29 % / 2022).
- Les AOC Régionales Mâcon⁴, au contraire, n'arrivent pas à s'installer durablement sur ce marché (- 18 % / 2022, avec une forte baisse des Mâcon-Villages).



Le Crémant de Bourgogne performe sur ce marché, comme chez le voisin suédois, atteignant 37 % des ventes (1,63 million de bouteilles), alors qu'il ne pèse que 11 % de la production de vin de Bourgogne.

Surtout, cette AOC est devenue le vin effervescent le plus vendu par Vinmonopolet, derrière le Prosecco (1,8 million). Ainsi, 9 des 25 principales références de vins de Bourgogne vendues par le monopole (tous conditionnements confondus) sont des Crémant de Bourgogne.

³ Cela inclut les Bourgogne plus dénomination géographique, comme Bourgogne Côte d'Or, Bourgogne Tonnerre, Bourgogne Côte Chalonnaise, etc.

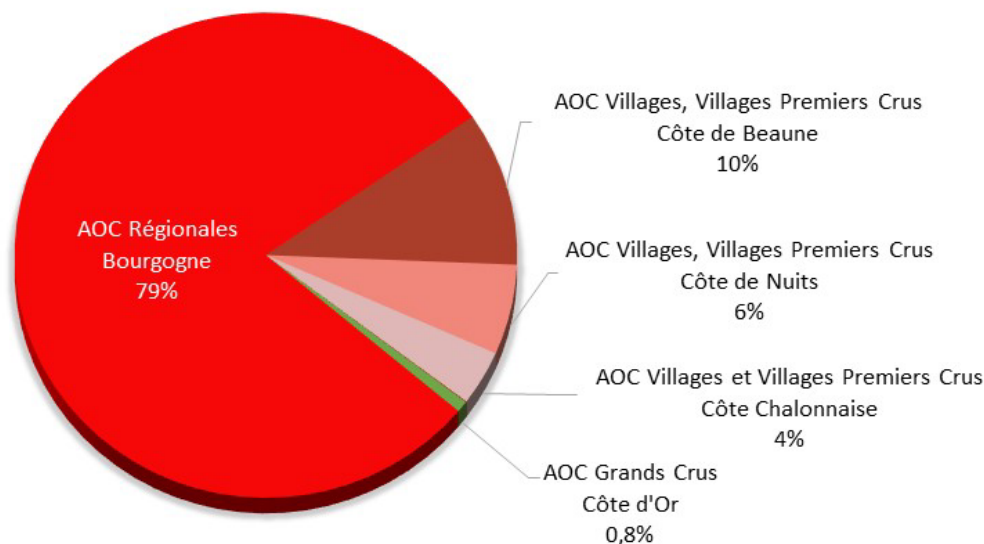
⁴ Mâcon, Mâcon-Villages et les 27 Mâcon plus dénomination géographique

Globalement, la pandémie a permis **d'accélérer le développement des ventes de vins rouges de Bourgogne** en Norvège (+ 60 % 2023 / 2019). Malgré une baisse en 2022, les volumes commercialisés par le monopole restent beaucoup plus élevés que ceux de 2019 et des années précédentes.

Les exportations de vins rouge ont même connu une légère hausse en 2023 (+ 1 % / 2022), notamment grâce à la forte hausse des ventes de l'AOC Bourgogne Pinot Noir et de l'AOC Côteaux Bourguignons.

- Les AOC Régionales Bourgogne représentent toujours l'essentiel des ventes du vignoble de la couleur (79 % des volumes).
- Les AOC Villages et Villages Premiers Crus de la Côte de Beaune (10 % des volumes de vins rouges de Bourgogne) progressent très bien : + 17 % en volume / 2022).

Ventes de vins rouges de Bourgogne au Vinmonopole en 2023



Note économique rédigée par le Pôle Marchés et Développement - BIVB – Mai 2024
(Sources : Vinmonopole et BIVB)

Contact :

Mathilde Paturaud - Attachée de presse France
Tél. 03 80 25 06 96 - 06 78 78 07 68 - mathilde.paturaud@bivb.com

Retrouvez nos communiqués de presse et nos photos libres de droit sur la salle de presse, [cliquez ici](#)

S'abonner aux alertes de la salle de presse :
SUIVEZ-NOUS :

